

Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Landes
351 boulevard Saint-Médard
40012 Mont-de-Marsan Cedex

Biarritz, le 06/12/2023

Objet : Déclaration sur l'honneur de non incendie dans le cadre de la demande d'autorisation de défrichement

Madame, Monsieur,

Par la présente, le demandeur, M. Benjamin TINTIGNAC représentant de la société ENOVA PV 2, atteste sur l'honneur que, à sa connaissance, les terrains d'assiette du projet de ferme photovoltaïque sur la commune de Lesperon situées lieu-dit « Laouson », parcelles cadastrales section P et n°890, dans le cadre de la demande d'autorisation de défrichement déposée n'ont pas été parcourues par un incendie de forêt au cours des quinze dernières années précédant la demande.

DocuSigned by:

Benjamin Tintignac

5F8557398EDE490...

Benjamin TINTIGNAC
Directeur division ouest enoé